

Avortements chez les ruminants

Dispositif OSCAR : modalités pratiques

Des protocoles standardisés

Des procédures harmonisées de diagnostic différentiel des avortements ont été définies pour **améliorer les taux d'élucidation**.

Elles ont été développées en s'appuyant sur des groupes de travail multi-partenariaux et pluridisciplinaires afin d'intégrer à la fois les données scientifiques disponibles, les attentes des différents acteurs et les contraintes opérationnelles.

Valorisation des résultats : OSCAR

L'observatoire et suivi des causes d'avortement chez les ruminants (Oscar) est un dispositif qui vise à **recueillir et valoriser les résultats de ces protocoles**.

Sa finalité est d'améliorer la connaissance des causes infectieuses des avortements, puis d'**adapter les mesures de diagnostic, de prévention et de lutte**.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la Plateforme nationale d'épidémiologie en santé animale (Plateforme ESA).

Quand déclencher le dispositif ?

➤ **Lors d'avortements en série uniquement**

L'objectif est d'effectuer un **diagnostic de troupeau** et non un diagnostic individuel.

Bovins



Avortements rapprochés : 2 ou plus en 30 jours ou moins

OU

Avortements espacés : 3 ou plus en 9 mois (quelle que soit la taille du troupeau)

Ovins / caprins



Avortements rapprochés : 3 avortements ou plus en 7 jours ou moins

OU

Avortements espacés :

Evaluation sur le lot de reproduction et sur une durée de 3 mois :

- lot < 250 femelles : 4 % d'avortements
- lot > 250 femelles: à partir du 10^{ème} avortement, quelle que soit la taille du lot/ troupeau

Quels prélèvements réaliser ? Sur quels animaux ?

Bovins



Sur chaque vache avortée depuis moins de 8 jours :

- 1 tube sec (sérologie brucellose, BVD, néosporose)
- 1 à 3 écouvillons endocervicaux (PCR fièvre Q *a minima*)

Dans la mesure du possible : placenta (houppes cotylédonaires prélevées *in utero*), liquide stomacal de l'avorton (prélevé dans un tube sec stérile). Selon recherches envisagées : tube EDTA, rate, foie, encéphale de l'avorton.

ET



Sur six vaches appartenant au lot touché par les avortements, non vaccinées contre la BVD ou vaccinées avec un vaccin non marqueur*

- 1 tube sec par femelle (sérologie fièvre Q, néosporose et BVD *a minima*)

*Vaccins peu ou non marqueurs : Rispoval BVD®, Bovilis BVD®, Vaccins marqueurs : Mucosiffa®, Bovela®

Ovins / caprins



Sur chaque femelle avortée depuis moins de 8 jours :

- 1 tube sec (sérologie brucellose et toxoplasmose *a minima*)
- 1 à 3 écouvillons de mucus vaginal (PCR fièvre Q et chlamydie *a minima*)

3 organes d'avorton (prioritairement encéphales) ou ensemble de houppes cotylédonaires obtenus sur 3 animaux différents (PCR toxoplasmose)

Eventuellement selon recherches envisagées : tubes EDTA, liquide stomacal de l'avorton (prélevé dans un tube sec stérile), rate, foie.

ET



Sur dix femelles appartenant au lot touché par les avortements

- 1 tube sec par femelle (*a minima* sérologie fièvre Q et, pour la toxoplasmose, complément de la prise d'échantillons)

Quelles analyses entreprendre ?

Bovins

Le diagnostic sera systématiquement entrepris pour :

- la brucellose (obligatoire pour les femelles ayant avorté si non réalisé antérieurement)
- la fièvre Q
- la BVD
- la neosporose

Selon le contexte épidémiologique et clinique, d'autres maladies peuvent être recherchées : avortements d'origine mycosique (notamment liés à *Aspergillus*), avortements dus aux salmonelles, aux *Chlamydia*, à *Listeria monocytogenes*, à des leptospires, à *Campylobacter fetus fetus* et *fetus venerealis*, avortements liés à *Anaplasma marginale* (anaplasmose), avortements liés à *Anaplasma phagocytophilum* (ehrlichiose).

Envoi de l'ensemble au laboratoire d'analyse dès que possible, idéalement en moins de 48h (stockage à 4°C ; transport entre 4 et 8°C).

Ovins / caprins

Le diagnostic sera systématiquement entrepris pour :

- la brucellose (obligatoire pour les femelles ayant avorté si non réalisé antérieurement)
- la fièvre Q
- la chlamydie
- la toxoplasmose

Selon le contexte épidémiologique et clinique, d'autres maladies peuvent être recherchées : avortements dus au virus de la Border Disease, à des salmonelles (plus particulièrement *Salmonella abortus ovis* chez les ovins), à *Listeria monocytogenes*, avortements d'origine mycosique (notamment liés à *Aspergillus*).

Financement

L'Etat prend en charge le **déplacement**, la **visite**, les **prélèvements** et les **analyses** pour la recherche de la **brucellose**.

Une aide financière pour les autres analyses peut être apportée à l'éleveur par votre **GDS**, n'hésitez pas à le contacter pour plus d'informations.

Pour plus d'informations : contactez votre GTV ou votre GDS ; les documents techniques sont disponibles sur les sites : www.observatoire-oscar.fr - www.plateforme-esa.fr